

Service de protection contre l'incendie

Ville de Québec

Guide des opérations

Introduction:

La *loi sur la sécurité incendie* encadre les opérations des services d'incendie au Québec. Les opérations de ceux-ci doivent dorénavant être planifiées en tenant compte des objectifs fixés par le schéma de couverture de risques établi pour la ville et des ressources à acheminer selon les risques inventoriés ainsi que des moyens à mettre en œuvre dans l'atteinte d'une protection optimale.

Le guide des opérations du Service de protection contre l'incendie de la ville de Québec devient alors un outil qui permettra à la direction et au personnel d'atteindre des objectifs précis en matière de prévention, de protection et d'opérations d'urgence.

Afin d'assurer cette mission le Centre des télécommunications et le personnel dépêché sur le lieu d'une intervention devront mettre en œuvre les mesures prévues au Guide des opérations. Ils le feront en tout temps et ce pour toutes les catégories d'interventions: incendies de bâtiments, divers types de sauvetages, intervention en présence de matières dangereuses, etc.

Vous retrouverez à l'intérieur de ce guide à la partie I, la mission, le territoire desservi et le portrait global du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec.

À la partie II, la mobilisation des ressources qui doivent être acheminées selon les différents types d'intervention.

La partie III traite des communications, quant à elle la partie IV, met l'emphase sur le système de commandement, sa structure, son processus, etc.

La partie V recense les risques et tactiques employés en y présentant, dans la mesure du possible, les risques propres à chaque intervention et les mesures de sécurité s'y rattachant ainsi que les différentes tactiques à mettre en œuvre lors des différentes interventions.



Production du Guide des opérations:

Le guide des opérations à l'intention du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec s'appuie sur le guide des opérations du Ministère de la Sécurité publique du Gouvernement du Québec.

Il sera mis à jour régulièrement par la Division de la formation du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec, en fonction de toute nouvelle réglementation édictée par le Ministère.

Recherche, rédaction et conception graphique:

La contribution du personnel des divisions de la formation, des opérations, de la prévention et de l'intendance a permis la production de ce guide.

Page couverture:

Photos: SPIQ.CA

Montage: Directeur adjoint

Révision linguistique:

Service des communications



Partie 1 **Le portrait du S.P.C.I.Q.**

Cette partie trace le portrait du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec. Le territoire desservi par celui-ci, les champs d'intervention, le recensement des ressources humaines et matérielles qui y sont affectées.



Partie 1 Le portrait du S.P.C.I.Q.

Section 1.1	Le territoire desservi	6
Section 1.2	Les compétences d'intervention	8
	1.2.1 La mission du S.P.C.I.Q.	8
	1.2.2 Les compétences d'intervention	8
Section 1.3	Les ressources humaines et matérielles	9
	1.3.1 La structure du S.P.C.I.Q.	9
	1.3.2 L'identification des ressources du S.P.C.I.Q.	10



Section 1.1 Le territoire desservi

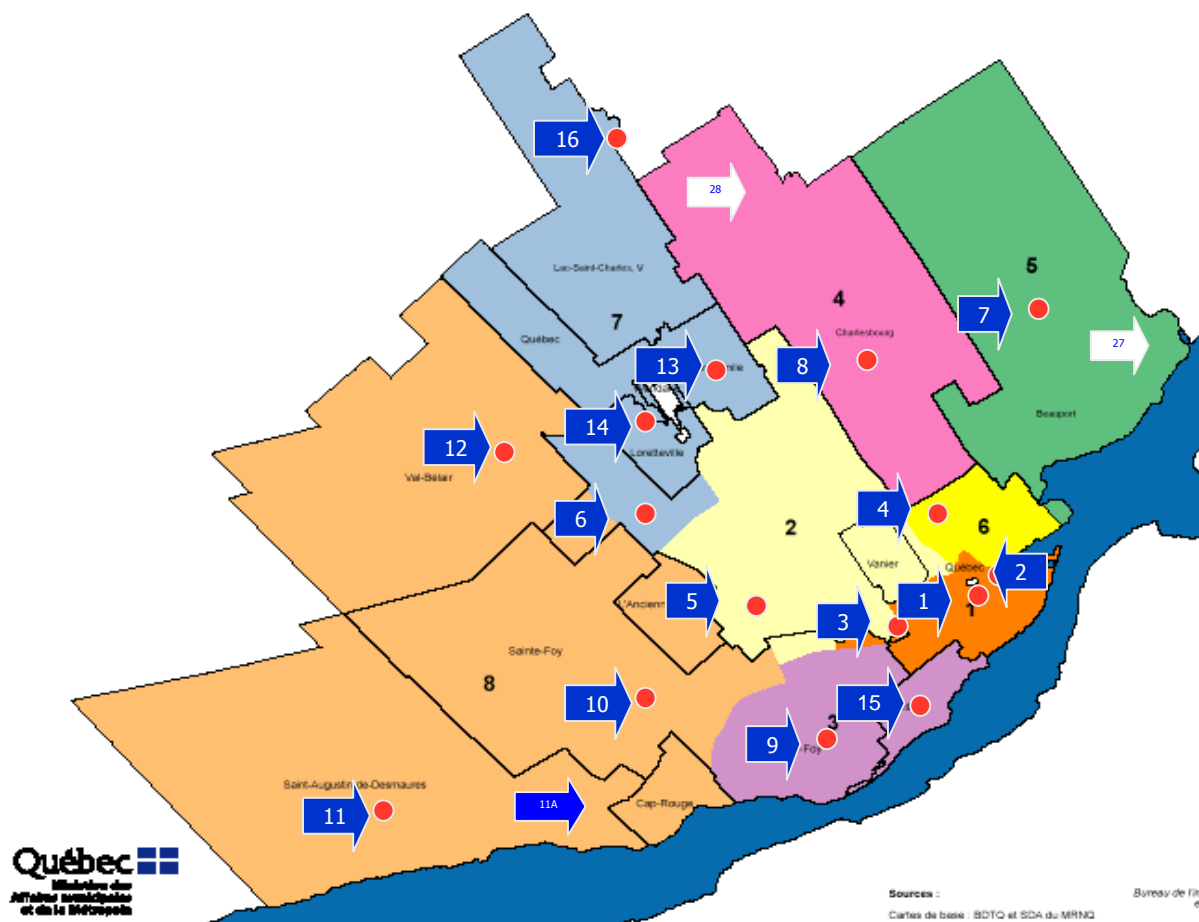
Le territoire de la ville de Québec est divisée en 8 arrondissements et est protégée par 17 casernes et 2 casernes satellites (ouvertes lors de situations exceptionnelles):

Arrondissements:

- ◆ La Cité
- ◆ Les Rivières
- ◆ Sainte-Foy – Sillery
- ◆ Charlesbourg
- ◆ Beauport
- ◆ Limoilou
- ◆ La Haute-Saint-Charles
- ◆ Laurentien

Casernes:

- Casernes 1; 2; 3
- Caserne 5
- Casernes 9; 15
- Caserne 8; 28
- Caserne 7; 27
- Caserne 4
- Casernes 6; 13; 14; 16
- Caserne 10; 11; 11A; 12



Section 1.1 Le territoire desservi

<u>Localisation des casernes</u>	<u>Arrondissement</u>
◆ Caserne 1 : 140, rue Saint-Jean;	La Cité
◆ Caserne 2 : 19, rue Saint-Nicolas;	La Cité
◆ Caserne 3 : 600, rue des Oblats;	La Cité
◆ Caserne 4 : 70, rue des Pins Ouest;	Limoilou
◆ Caserne 5 : 2345, rue Duberger;	Les Rivières
◆ Caserne 6 : 9150, boul. de l'Ormière;	La Haute-Saint-Charles
◆ Caserne 7 : 255, rue Clémenceau	Beauport
◆ Caserne 8 : 4252, place Orsainville	Charlesbourg
◆ Caserne 9 : 1130, route de l'Église	Sainte-Foy - Sillery
◆ Caserne 10 : 1808, ave. Jules Verne	Laurentien
◆ Caserne 11 : 200, route Fossambault	Laurentien
◆ Caserne 11A : Campus N.-D.-de-Foy	Laurentien
◆ Caserne 12 : 1105, ave de l'Église Nord	Laurentien
◆ Caserne 13 : 2528, ave Lapierre	La Haute-Saint-Charles
◆ Caserne 14 : 164, rue Racine	La Haute-Saint-Charles
◆ Caserne 15 : 1441, ave Maguire	Sainte-Foy - Sillery
◆ Caserne 16 : 525, rue de l'Hôtel-de-Ville	La Haute-Saint-Charles

Casernes satellites utilisées lors de situations d'urgence ou lors d'événements spéciaux

◆ Caserne 27 : 26, rue Vachon	Beauport
◆ Caserne 28 : 55, rue Saint-Victorin	Charlesbourg



Section 1.2 Les compétences d'intervention

1.2.1 La mission du S.P.C.I.Q.

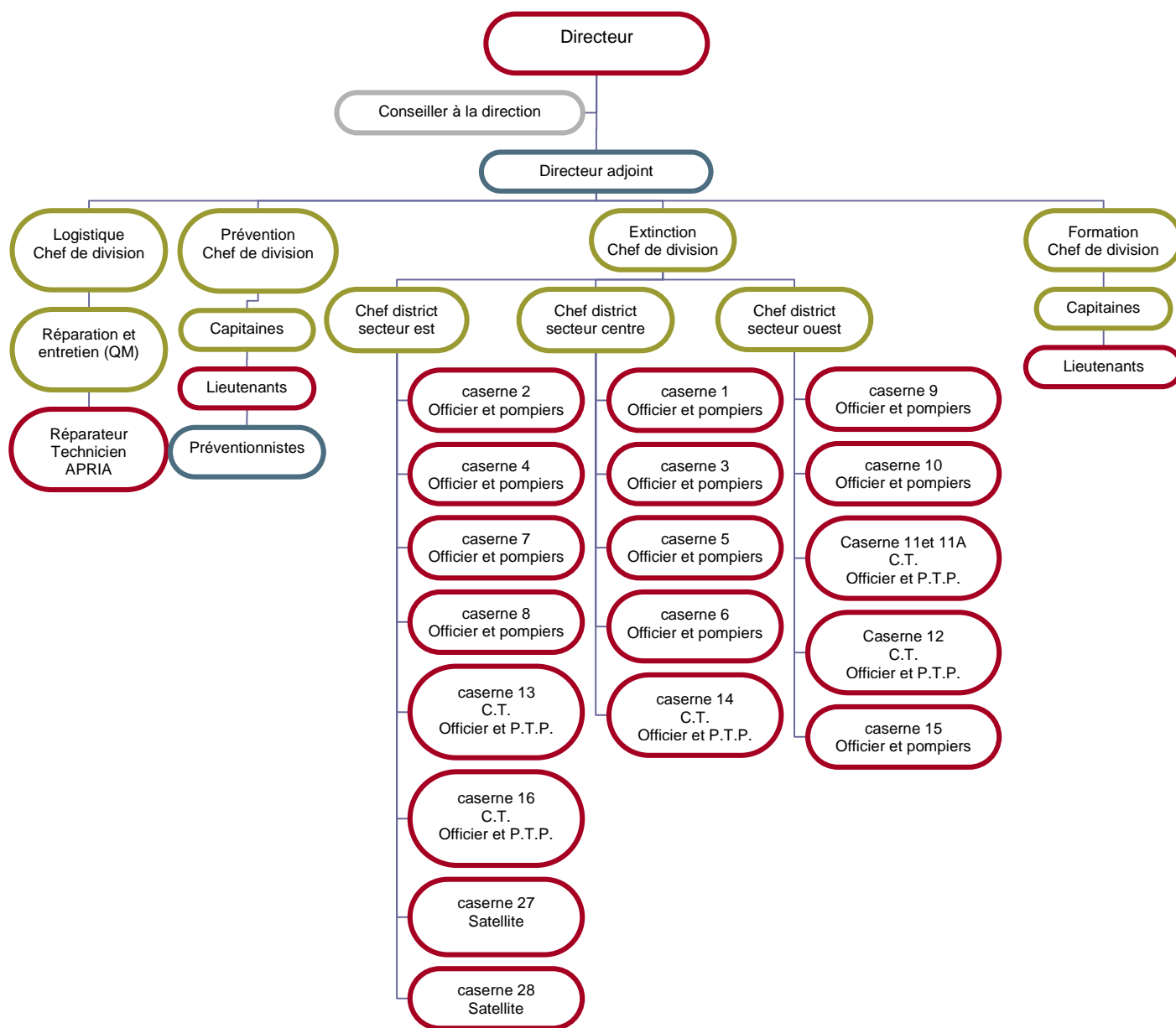
Le Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec a pour mission d'assurer par la prévention et une intervention rapide, la protection des personnes et des biens, lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par d'autres causes. Il agit également dans toute autre circonstance où son expertise, ses ressources et ses compétences sont appropriées.

1.2.2 Les compétences d'intervention

COMPÉTENCES D'INTERVENTION DU S.P.C.I.Q.
<ul style="list-style-type: none">• Incendie de bâtiment• Incendie de navire• Feu de champ, feu d'herbe, feu de broussailles• Feu de déchets, de rebuts, de conteneur• Accident et feu de véhicule• Désincarcération de victimes• Intervention en présence de matières dangereuses• Sauvetage technique• Sauvetage nautique (excluant le fleuve)• Intervention pour des structures dangereuses• Intervention lors de dégât d'eau et d'inondation• Autres requêtes d'assistances aux citoyens

Section 1.3 Les ressources humaines et matérielles

1.3.1 L'organigramme opérationnel du S.P.C.I.Q.



1.3.2 L'identification des ressources du S.P.C.I.Q.

Les ressources sont identifiées par les numéros correspondant à la catégorie de leurs véhicules et à leur fonction dans la structure du service.

IDENTIFICATION DES RESSOURCES DU S.P.C.I.Q.			
40	DIVISION INTENDANCE ET LOGISTIQUE	40	Véhicule cube du Q.M.
		41	Pick-up du Q.M.
		42	Véhicule pour le ravitaillement d'air (Q.M.)
		43	Cube mécanicien 1 à 8, 12 à 14, 16
		44	Cube mécanicien 9-10-11-15
		45	Citerne pour essence
80 et 90	DIVISION DE LA FORMATION	F01 à F06	
		101	Directeur
		102	Directeur adjoint
		103	Opérations et logistique
		104	Chef de la division de la formation – O.S.S.T.
		105	Chef de division de la prévention
		106	Aumônier
		107	Conseiller à la direction
		110 120 130 140	Chefs de division aux opérations
		111 112 113 121 122 123 131 132 133 141 142 143	Chefs de district aux opérations
		171 172 173 174 176	Chefs de territoire
200	POMPE		
300	POMPE-ÉCHELLE		
400	ÉCHELLE-AÉRIENNE		
600	CITERNE		
700	REMORQUES	702	Remorque de sable
		703	Génératrice – groupe électrogène
		708	Roulotte – cantine club appel 99
		709	Roulotte de décontamination
		712	Remorque et VTT
		713	Génératrice – groupe électrogène
		714	Pompe sur remorque
		728	Remorque double et 2 VTT
800	EQUIPEMENT NAUTIQUE	738	Remorque et équip. feux de forêts
		802	Remorque et chaloupe
		807	Remorque et pneumatique
808	Remorque et chaloupe		
900	VÉHICULES – UNITÉ DE SECOURS		
1100 1200 1300	UNITÉS SPÉCIALISÉES	1102	Véhicule d'intervention en sauvetage spécialisé
		1103	Véhicule d'équipement pour les dégâts d'eau
		1105	Véhicule d'intervention en matières dangereuses
		1108	Véhicule d'équipement pour les feux de broussaille
		1109	Plate-forme élévatrice 150 pieds
		1208	Véhicule de transport pour la roulotte – cantine 99
		1304	Véhicule de transport et de soutien
3000	DIVISION DE LA PRÉVENTION	P1 à P13	
5000	RECHERCHE ET CAUSES D'INCENDIE - COMMISSARIAT		